

Groupe  
académique de  
pilotage AP  
LP ac-Bordeaux

**GAPAP**

# **V**ade-mecum

**ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ  
LYCÉE PROFESSIONNEL**



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



*mars 2013*

Groupe Académique de pilotage AP  
☎ 05 57 57 38 19 Fax 05 57 57 39 77  
[gapap@ac-bordeaux.fr](mailto:gapap@ac-bordeaux.fr)

Vademecum, Du Latin vade mecum (« viens avec moi »)

Accompagner c'est partager, cheminer, marcher avec, vers un but...  
« Personnaliser c'est situer la personne dans sa capacité à agir en fonction de la manière dont elle se projette dans l'avenir »<sup>1</sup>

## Propos liminaires

L'accompagnement personnalisé des élèves est une tendance qui structure en profondeur l'organisation du système éducatif français depuis quelques années. L'accompagnement représente au lycée professionnel un des dispositifs emblématiques de la dernière rénovation. Il constitue une offre éducative spécifique proposée à l'élève afin de le guider dans la construction de son projet, de sa culture et de son parcours, de mieux percevoir ses difficultés d'apprentissage, de motivation et d'orientation. Il s'agit de l'aider à préparer son avenir en prenant pleinement conscience de son potentiel.

Quatre années après sa mise en place dans le cursus baccalauréat professionnel en trois ans, l'accompagnement personnalisé poursuit son enracinement progressif dans le paysage éducatif, mais il reste un dispositif en construction avec des contours qui ne sont pas encore totalement stabilisés<sup>2</sup>. Nous souhaitons donc mettre à la disposition de tous les enseignants et acteurs de la communauté éducative un document académique qui permet de mieux mesurer les enjeux et de préciser les objectifs de ce dispositif, tout en proposant des outils pour appréhender les contenus, les modalités d'organisation et de travail avec les élèves.

Les premiers bilans des visites dans les lycées professionnels montrent que les équipes engagées sont mobilisées et trouvent un intérêt certain dans l'accompagnement personnalisé, que les nombreux enseignants impliqués ont progressivement considéré la démarche comme un facteur essentiel de la réussite de TOUS et la lutte contre le décrochage scolaire. Les organisations systémiques se mettent en place pour une mutualisation des outils, une culture commune de l'accompagnement, une cohérence globale au profit du projet de l'établissement.

Si l'accompagnement est encore prioritairement centré sur « l'aide aux plus faibles » aux dépens parfois du « *besoin, du projet, des attentes et des envies !* », cette dernière année scolaire laisse entrevoir un travail intéressant sur la poursuite d'études (dans le cadre de la liaison baccalauréat professionnel – BTS notamment) et sur l'insertion professionnelle dans l'emploi. Il est désormais admis que le dispositif d'accompagnement participe d'une réflexion globale favorisant l'anticipation du **projet d'accompagnement personnalisé**, la concertation d'une équipe élargie, volontaire, pilotée, concourant à la construction d'une culture commune, d'une démarche partagée identifiable par les élèves, les familles et tous les acteurs de la communauté éducative.

Ce document de travail n'a pas la prétention d'être modélisant, mais propose quelques pistes de contenus et d'organisation qui ont porté leurs fruits. Il présente l'état de la réflexion du groupe de pilotage et s'adresse à tous (équipe de direction, enseignants, membres de la communauté éducative...). Chaque équipe peut maintenant s'emparer de ces propositions en les adaptant au contexte local en fonction des besoins des élèves et des ressources disponibles.

Le Groupe de Pilotage

<sup>1</sup> Richard Etienne professeur des Universités Paul Valéry – Montpellier 3 XYZEP, 35 déc. 2009

<sup>2</sup> Rapport IGEN n° 2012-136 novembre 2012

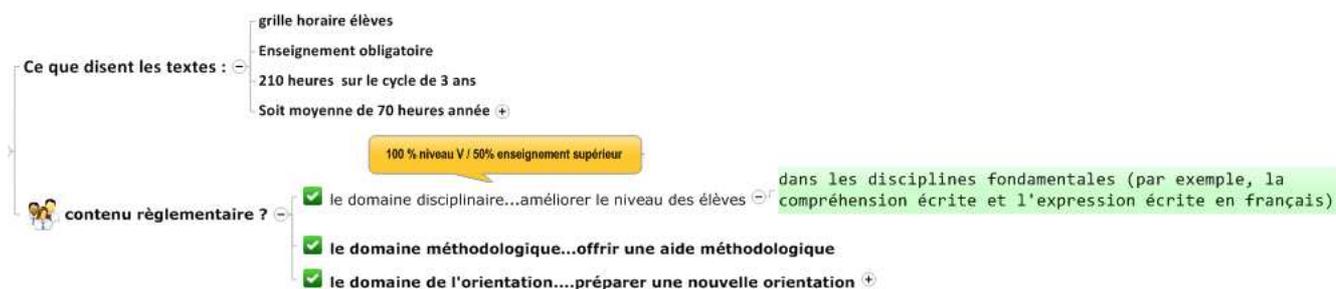


# Sommaire

I. Le cadre institutionnel de référence	4
II. Les préconisations du groupe de pilotage académique	6
1. Pourquoi l'accompagnement doit-il être personnalisé ?	6
2. Accompagner, une posture d'enseignant	6
3. Le sentiment d'efficacité personnelle comme levier de progrès	7
4. Ai-je appris à apprendre ? La métacognition	8
5. Quels sont les objectifs de l'AP ?	9
6. Comment donner du sens à l'accompagnement personnalisé ?	9
7. Quelles formes pour l'AP ?	12
8. Quelle organisation horaire ?	14
9. Quels acteurs et quel pilotage ?	15
10. Comment identifier les besoins des élèves ?	16
11. Quelles activités ?	19
12. Comment et quoi évaluer ?	21
<b>Annexes</b> .....	<b>24</b>

***Accompagner c'est partager, cheminer, marcher avec, vers un but...***

## I. Le cadre institutionnel de référence



L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement intégré à l'horaire de l'élève (2 heures hebdomadaires en moyenne), qui s'organise autour de quatre activités principales : le soutien, l'approfondissement, l'aide à l'orientation et la méthodologie.

Distinct du face-à-face disciplinaire, il s'adresse à tous les élèves de tous les niveaux.

L'équipe pédagogique en charge de l'accompagnement personnalisé définit son projet d'utilisation des moyens horaires en fonction des besoins de chaque élève, et les enseignants assurent l'accompagnement personnalisé sur leur horaire-professeur.

Pour le lycée général et technologique, l'accompagnement personnalisé peut inclure du travail sur les compétences de base (notamment méthodologiques), des travaux interdisciplinaires, la construction d'un parcours d'orientation. Il s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication. Toutes ces activités, sur l'ensemble du cycle du lycée, contribuent à une meilleure préparation à l'enseignement supérieur.

En lycée professionnel, l'accompagnement personnalisé s'adresse aux élèves selon leurs besoins et leurs projets personnels. Il peut s'agir de soutien, de positionnement individualisé, de tutorat, de modules de consolidation ou de tout autre mode de prise en charge pédagogique.

**Article D. 333-2 du Code de l'éducation (extrait) :** « ... Des dispositifs d'accompagnement personnalisé sont mis en place pour tous les élèves selon leurs besoins dans les classes de seconde, première et terminale préparant aux baccalauréats (général, technologique et professionnel). Ils comprennent des activités de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation, pour favoriser la maîtrise progressive par l'élève de son parcours de formation et d'orientation. Ils prennent notamment la forme de travaux interdisciplinaires. »

➤ **Arrêté du 10 février 2009, relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel :** article 4 : les dispositifs d'accompagnement personnalisé s'adressent aux élèves selon leurs besoins et leurs projets personnels. Il peut s'agir de soutien, d'aide individualisée, de tutorat, de modules de consolidation ou de tout autre mode de prise en charge pédagogique. Les heures attribuées à chaque division pour la mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être cumulées pour élaborer, dans le cadre du projet de l'établissement, des actions communes à plusieurs divisions.

➤ **Circulaire n° 2009-028 du 18 -2- 2009 relative à la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle à la rentrée 2009 – BO n°2 du 19 février 2009 :** « Les horaires réglementaires sont, en moyenne, de 34,5 heures pour les spécialités rattachées à la grille 1 et de 33,5 heures pour les spécialités rattachées à la grille 2, ces horaires incluant l'accompagnement personnalisé. Ces horaires élèves sont établis pour le cycle de trois ans. »

➤ **Circulaire n° 2009-068 du 20 mai 2009 – relative à la préparation de la rentrée 2009 – BO n°21 du 21 mai 2009 :**

« .....L'accompagnement personnalisé figure au même titre et au même rang que les enseignements obligatoires. Il sera mobilisé au profit des élèves rencontrant des difficultés, et aussi de ceux qui souhaitent profiter des passerelles qui existent entre les spécialités au sein de la voie professionnelle ou entre cette dernière et les voies générale et technologique, ou encore de ceux qui ont un projet de poursuite d'études supérieures....»

## ➤ Les axes de travail du projet académique aquitain

L'accompagnement personnalisé est également un des dispositifs incontournables du projet académique « **Objectif 2015** ». Ce document-cadre de notre académie incite chacun des acteurs à la mise en œuvre des réformes, au suivi personnalisé des élèves, à la lutte contre le décrochage scolaire.



## ➤ Extrait du projet académique...

### L'axe 1

**«Assurer la réussite du parcours de tous les élèves» vise tout le parcours de formation des élèves et les compétences qu'ils doivent acquérir pour leur réussite scolaire, mais aussi pour préparer au mieux leur insertion professionnelle et sociale.**

#### ACTION 1.1.3

Intégrer pleinement les dispositifs d'accompagnement et de soutien aux objectifs des apprentissages

#### ACTION 1.2.1

Mettre en œuvre les réformes des lycées dans toutes leurs composantes (réformes des filières, enseignements d'exploration, accompagnement personnalisé, stages passerelles et de remise à niveau, tutorat, etc.)

#### ACTION 1.2.2

Positionner l'accompagnement personnalisé comme élément structurant du parcours de l'élève en lycée

#### ACTION 1.2.3

Compléter et enrichir les compétences des élèves en prolongement du socle commun et dans la perspective des poursuites d'étude dans l'enseignement supérieur

### L'axe 3

**«Favoriser le parcours d'orientation de tous les élèves» met en exergue l'un des éléments centraux des réformes que connaît l'institution scolaire : la maîtrise par les élèves de leur parcours de formation au service d'un projet d'orientation.**

#### ACTION 3.1.7

Accompagner les élèves dans l'acquisition de la compétence à s'orienter tout au long de leur parcours

#### ACTION 3.2.4

Accompagner l'accès des élèves de lycée professionnel aux Brevets de Techniciens Supérieurs

## II. Les préconisations du groupe de pilotage académique

### 1. Pourquoi l'accompagnement doit-il être personnalisé ?

Si la prise en considération de chaque élève, fondement des démarches de personnalisation, constitue un principe éthique, son opérationnalisation nécessite d'engager une véritable réflexion tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel. Il faut également questionner les parcours d'apprentissage : comment mieux connaître la situation de chacun par rapport aux objectifs d'apprentissage communs à l'ensemble des élèves de la classe ? Quels sont les acquis, les lacunes des uns et des autres ? Qu'est-ce qui les aide, ou pas, à apprendre ? Comment construire et articuler la progression collective de la classe et les parcours d'apprentissage individuels ? Comment mettre en cohérence l'ensemble des ressources scolaires et périscolaires ?<sup>3</sup>

#### Le caractère personnel de la difficulté

Si l'on considère que l'AP répond prioritairement aux besoins des élèves identifiés notamment à partir de leurs difficultés, il faut également prendre en compte que des élèves qui ont les « mêmes difficultés », dont les erreurs sont les mêmes, les ont pour des raisons très différentes (l'origine de l'erreur est différente). L'hétérogénéité extrême des causes d'une même difficulté implique donc la nécessité d'établir une chaîne individuelle de causalités, dans l'approche d'une même difficulté. La personnalisation repose donc sur l'identification des besoins des élèves et sur le traitement de ces mêmes typologies de besoins en groupes à géométrie variable.

#### Le caractère personnel de la remédiation

L'action de personnaliser répond également à l'accompagnement nécessaire dans la construction du projet personnel et professionnel, par le dialogue, l'identification ou la consolidation du processus vocationnel, la construction des représentations du métier... La question du rythme d'apprentissage est également posée (temps d'acquisition, de restitution), car il est très variable d'un élève à l'autre (il y a des élèves en difficulté plus rapidement que d'autres) et impose la prise en charge personnelle du temps de l'élève.

*« Traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils pourraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils sont capables d'être » (Goethe)*

#### Le caractère personnel du dialogue

La qualité du dialogue entre l'adulte et l'élève permet de rompre l'invisibilité ou l'anonymat, de redonner confiance en ses capacités.

### 2. Accompagner, une posture d'enseignant

Permettre à chacun de réussir au lycée professionnel conduit à s'interroger d'une part sur les sources des difficultés des élèves confrontés à des situations d'apprentissages et d'autre part sur les façons de rendre les pratiques d'enseignement plus efficaces, en particulier pour les élèves qui ne sont pas familiers avec les attentes scolaires liées au lycée professionnel.

Accompagner, c'est aller quelque part : l'accompagnement est directionnel il est souvent assimilé au maintien d'une situation fragile sans doute nécessaire, mais qui devrait être rare.

- Comment être régulateur afin que cette situation n'empire ?
- Comment développer un potentiel de l'élève par cet accompagnement, élément de « déclic » ?

<sup>3</sup> INDIVIDUALISATION - LIVRET EN CLASSE INRP - CENTRE ALAIN-SAVARY - MAI 09

Dans l'accompagnement personnalisé, la relation est asymétrique : « une personne possède une expertise, l'autre est en déficit d'expertise : c'est donc une mise en œuvre de la pédagogie de l'asymétrie. Il faut prendre le soin de ne pas rendre l'autre plus dépendant à la fin de la démarche qu'au début. Il ne s'agit pas plus d'apporter à l'autre que de le révéler à ses propres capacités ». <sup>4</sup>

La posture de l'enseignant doit contribuer avant toute chose à révéler l'élève à ses propres capacités et à favoriser l'émergence progressive et concertée d'un projet personnel et professionnel, à aider l'élève à trouver des réponses adaptées à ses besoins particuliers, ponctuels. Le travail de l'enseignant doit par exemple s'inscrire dans un processus de projet, de pédagogie active où il se positionne non en « maître », mais comme référent. Jacques LEVINE<sup>5</sup> évoque le « deuil de la toute-puissance » et le « renoncement à vouloir modifier l'Autre » qui devrait déboucher sur « la recherche du modifiable avec l'Autre ».

Dans « **Accompagner** » il y a une notion directionnelle, l'accompagnateur sait où il va, en fonction de sa destination il adapte son chemin. On n'emmène pas tout le monde au même endroit, au même moment : « accompagner au minimum c'est "aller avec" [...] L'autre compte, on se meut et on se déplace sur un chemin qui est d'abord le sien. [...] Celui qui accompagne occupe une position particulière, [...] Pour qu'il y ait accompagnement, il faut qu'il y ait demande, mais comment travailler avec ceux qui ne demandent rien, qui sont en résistance passive ? ». <sup>6</sup>

### 3. Le sentiment d'efficacité personnelle comme levier de progrès

Le sentiment d'efficacité personnelle relève « des croyances d'un individu à l'égard de ses capacités à accomplir avec succès une tâche ou un ensemble de tâches ». Largement développées par Albert BANDURA<sup>7</sup> ce concept tend à démontrer que l'élève (comme chaque individu d'ailleurs) ne peut développer ou entretenir des raisons d'agir et de réussir s'il ne se croit pas en capacité d'obtenir des résultats. Cette notion est relative non pas aux compétences que la personne possède réellement, mais à la croyance qu'elle a de ce qu'elle peut faire et réussir quelles que soient ses compétences.

L'enseignant a un rôle clé pour préparer l'élève à apprendre et le faire progresser dans son « sentiment d'efficacité personnelle » ou sentiment « d'auto-efficacité ». Les sciences de l'éducation et notamment les travaux de M<sup>me</sup> Thérèse Bouffard (professeure au Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal UQAM) démontrent, malgré certaines idées reçues, que plus les élèves évaluent positivement leurs capacités plus ils sont en mesure de progresser et de réussir.

**Les besoins fondamentaux de tout être humain passent par :**

- **Se sentir compétent pour agir efficacement dans son environnement.**
- **sentir qu'il a du contrôle sur le résultat de ses actions.**

Sentiment d'efficacité personnelle faible	Sentiment d'efficacité personnelle élevé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• j'évite les travaux présentant des défis ;</li> <li>• je suis moins curieux, moins persévérant ;</li> <li>• je suis moins autonome, je m'engage moins ;</li> <li>• je m'ennuie dans l'acte d'apprentissage des matières scolaires ;</li> <li>• je suis passif en classe ;</li> <li>• je ressens peu de plaisir, de fierté et de satisfaction ;</li> <li>• je suis davantage anxieux face à l'évaluation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• je considère les difficultés comme des paris à réussir plutôt que comme des menaces à éviter ;</li> <li>• je me fixe des buts stimulants et maintiens un engagement fort à leur égard ;</li> <li>• j'accentue mes efforts face aux difficultés ;</li> <li>• j'attribue l'échec à des efforts insuffisants ou à un manque de connaissances ou de savoir-faire qui peuvent être comblés.</li> </ul>

<sup>4</sup> Conférence JP BOUTINET CRDP DIJON - 2010

<sup>5</sup> Jacques Lévine, 1923 2008 -psychologue et psychanalyste français - Prévenir les souffrances à l'école (avec Jeanne Moll), ESF éditeur, 2009

<sup>6</sup> Mireille CIFALI, "Une altérité en acte" : Professeur à la Faculté de psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève, et psychanalyste.

<sup>7</sup> Albert BANDURA docteur en psychologie université de Stanford (Californie) est reconnu comme le père de ce concept - Bandura et Locke, 2003



Par la persuasion verbale (« *persuasion par autrui par suggestions, avertissements, conseils afin d'amener les apprenants vers la croyance qu'ils possèdent le potentiel pour effectuer avec succès des apprentissages* »<sup>6</sup>) et la valorisation dans les pratiques d'enseignement (et plus particulièrement dans le cadre de l'accompagnement personnalisé), les enseignants peuvent influencer positivement sur le SEP (sentiment d'efficacité personnelle). Les élèves font globalement confiance aux enseignants en qui ils reconnaissent une expertise en matière d'évaluation et de compétence et davantage d'objectivité dans les jugements que les parents. Mais le meilleur moyen de développer un sentiment d'efficacité personnelle est de vivre des expériences qu'on maîtrise et réussit.

---

## 4. Ai-je appris à apprendre ? La métacognition

---

L'enseignant dans sa classe et à fortiori dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, ne peut probablement pas faire abstraction des différentes activités mentales mises en jeu par l'élève pour atteindre les objectifs d'apprentissage. L'élève a appris à écrire et à lire, mais a-t-il appris à maîtriser ses émotions, à communiquer, à utiliser sa mémoire de travail, tout simplement a-t-il appris à apprendre ? Une réponse négative à ces questions compromet l'efficacité de "l'activité" proposée en classe.

Ce constat nous conduit à analyser et prendre en compte les compétences métacognitives que l'élève possède pour avancer avec lui dans les apprentissages. Au-delà des séances d'accompagnement personnalisé portant spécifiquement sur les méthodologies d'aide à l'apprentissage, il peut être utile de mener une réflexion préalable avant toute séance, sur les activités mentales engagées par la proposition pédagogique.

### ➤ Qu'est-ce que la métacognition ?

La métacognition est la représentation que l'élève a des connaissances qu'il possède et de la façon dont il peut les construire et les utiliser.

### ➤ Métacognition et confiance en soi

Nous l'avons évoqué dans le paragraphe précédent, l'effet du manque de confiance en soi est effroyable sur les performances scolaires de l'élève. Il génère frustration, inhibition, sentiment de « peur de faire » qui mobilise ses ressources mentales aux dépens de sa capacité à mobiliser ses connaissances et savoir-faire<sup>8</sup>.

### ➤ Les différentes compétences métacognitives

Les élèves doivent notamment apprendre et utiliser tout au long de leur parcours scolaire les compétences métacognitives suivantes :

- savoir observer
- savoir être attentif
- savoir gérer ses émotions
- savoir utiliser ses mémoires
- savoir raisonner
- savoir comprendre et apprendre

---

<sup>8</sup> Nicole Delvolvé, Professeur Chercheur en ergonomie, IUFM Midi Pyrénées.



---

## 5. Quels sont les objectifs de l'AP ?

---

En complément des dispositifs pédagogiques mis en place dans les enseignements et en articulation avec eux, l'accompagnement personnalisé vise à apporter des réponses adaptées à des besoins particuliers et « momentanés » identifiés chez les élèves. En permettant une plus grande personnalisation du parcours de l'élève, l'AP constitue un levier pour atteindre les objectifs de la rénovation de la voie professionnelle : prévention du décrochage scolaire, mise en œuvre des passerelles, construction du parcours scolaire et du projet personnel, augmentation de la poursuite d'études post bac pro.

Dans un premier temps il s'agit de faciliter l'intégration de l'élève dans l'établissement et d'enrichir l'information des élèves sur les activités professionnelles et sur les entreprises par un autre mode de prise en charge pédagogique.

L'accompagnement de l'élève dans la construction de son projet professionnel s'appuie sur l'ensemble des domaines d'enseignement, sur des temps de formation réservés à la gestion de projet, sur des moments de pratique professionnelle et sur une approche individualisée à partir d'entretiens réguliers durant l'année.

### ↳ Les objectifs sont de conduire l'élève à :

- prendre conscience de son potentiel actuel : des compétences acquises et non acquises, des attitudes favorables et des freins à sa scolarité, à son projet professionnel ;
- retrouver une image positive de lui-même et le sens d'un projet scolaire et professionnel, le goût et la volonté de progresser ;
- situer les progrès à réaliser, les forces sur lesquelles il peut s'appuyer ;
- mettre en place un plan d'action pour y parvenir et à s'y tenir notamment par la mise en place d'une aide individualisée ;
- s'approprier des outils et des méthodes ;
- apprécier les progrès réalisés, les nouvelles compétences acquises et procéder aux ajustements nécessaires ;
- opérer le moment venu des choix réfléchis.

---

## 6. Comment donner du sens à l'accompagnement personnalisé ?

---

*« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où aller » - Sénèque*

---

### ↳ Un recueil de préconisations

- Favoriser l'anticipation, la concertation des acteurs
- Mettre en œuvre une stratégie globale pour le dispositif
- Faire adhérer les élèves, donner du sens, valoriser

- **Évaluer**
- **Rester dans le domaine de l'enseignement**
- **Prévoir une organisation systémique permettant une bonne circulation de l'information entre les acteurs**

## 1 Favoriser l'anticipation, la concertation des acteurs

Mobiliser le conseil pédagogique et les acteurs du dispositif assez tôt (à n-1) afin de fixer la feuille de route pour la rentrée suivante. Identifier assez tôt les intervenants et un ou plusieurs pilote(s) (équipe de direction, enseignants, chef des travaux, CPE..) afin de constituer un groupe de coordination du dispositif. Procéder au recensement des compétences des membres de la communauté éducative pour donner à tous la possibilité d'animer des modules (ateliers) en fonction de leur expertise spécifique.

### Exemples d'Indicateurs :

Nombre d'acteurs de la communauté scolaire impliqués  
 Nombre et qualité des comptes rendus du conseil pédagogique et/ou du groupe de pilotage du lycée  
 Nombre d'acteurs présents lors des réunions  
 [...]

## 2 Mettre en œuvre une stratégie globale pour le dispositif

Formaliser les éléments essentiels de la démarche AP mise en œuvre dans le LP, prévoir notamment un calendrier, la liste des intervenants, les créneaux horaires dévolus (barrette d'emplois du temps...), l'intitulé des modules, le lien avec le projet d'établissement et le contrat d'objectif.

Prévoir des temps de concertation ponctuelle des acteurs (un créneau horaire commun dans la semaine d'une heure ?...ou la possibilité de concertation sur le créneau d'AP ?) permettant de réaliser des bilans et des évaluations et la régulation indispensables au dispositif.

Trouver un consensus autour d'un petit socle de compétences transversales et disciplinaires et de savoir-être par niveau. Rédiger une progression des activités sur l'année et sur le cursus trois ans.

### Exemples d'Indicateurs :

Nombre et qualité des comptes rendus du conseil pédagogique et/ou du groupe de pilotage  
 Liaison entre projet d'établissement et dispositif d'AP  
 Existence de créneaux de concertation pour les acteurs  
 Existence de documents de pilotage  
 [...]

## 3 Faire adhérer les élèves, donner du sens, valoriser

Rendre le dispositif lisible et valorisant pour l'élève. Il faut donc penser à formaliser les bases d'une organisation identifiée et partagée par tous (quelle démarche pour l'AP ?), prévoir des horaires favorisant, une écoute de l'élève, de son projet, de ses choix et de ses attentes...

La démarche doit viser à responsabiliser l'élève en l'impliquant dans les choix des ateliers, en le rendant autonome dans son travail et en l'associant à l'évaluation.

Valoriser l'engagement et les progrès de l'élève et communiquer auprès de l'élève et de la famille (conseil de classe, mention sur le bulletin, etc.).

### Exemples d'indicateurs :

Consultation du CVL  
 Évolutivité des groupes  
 Taux d'absence  
 Taux de décrochage  
 Diversité des ateliers proposés  
 [...]

## 4 Évaluer

Recenser les acquis pour définir les besoins et mesurer les progrès. Les dispositifs de personnalisation doivent prioritairement être définis autour du projet personnel construit ou en cours de construction, à partir du potentiel et des besoins de l'élève.

L'évaluation et l'autoévaluation des progrès des élèves portent sur l'acquisition des compétences préalablement recensées et travaillées dans l'atelier (module). Les contenus proposés n'étant pas référés à la seule difficulté scolaire.

Prévoir des moments de diagnostic et d'évaluation tout au long du parcours.

Évaluer également le dispositif au moyen de temps de concertation, de régulation et au moyen d'indicateurs.

### Exemples d'indicateurs :

*Besoins des élèves identifiés (détectés et exprimés)*  
*Adéquation besoins identifiés et constitution des groupes d'élèves*  
*Adéquation entre besoins identifiés et réponses apportées*  
*Identification des compétences à développer*  
*Évaluation et autoévaluation par compétences*  
*Nombre de réunions de régulation du dispositif*  
 [...]

## 5 Rester dans le domaine de l'enseignement

Proposer des modules centrés sur l'acquisition de compétences clairement identifiées dont la maîtrise sera vérifiée par la réalisation d'une tâche précise, complexe et adaptée.

Ne pas prévoir de modules portant sur une approche trop personnelle des problématiques, mais prévoir des activités circonscrites dans le domaine de l'enseignement. Il ne semble pas opportun d'envisager, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, des dispositifs d'accompagnement centrés sur le traitement de pathologies (psychothérapie, psychodrame, sophrologie, orthophonie...) relevant d'un accompagnement social ou médical par des praticiens confirmés ou des acteurs sociaux. L'accompagnement ne doit pas s'immiscer dans la sphère privée, ni traiter le côté identitaire de l'élève.

### Exemples d'indicateurs :

*Contenu des ateliers, formalisation*  
*Cohérence avec les enseignements disciplinaires*  
*Amélioration des taux de réussite aux examens*  
*Amélioration taux de poursuite d'études*  
 [...]

## 6 Prévoir une organisation systémique permettant une bonne circulation de l'information entre les acteurs

Mettre le dispositif en résonance avec le projet académique, le projet de l'établissement, le contrat d'objectifs. Éviter la juxtaposition d'actions variées et dissociées. Piloter le dispositif comme un « système d'information » en incitant les équipes à communiquer (notamment auprès des élèves et des familles) sur les activités réalisées dans le cadre du dispositif.

Prévoir la traçabilité et le partage de l'information (calendrier de l'AP, documents communs à l'équipe, banque de données, livret de suivi papier ou dématérialisé posté sur l'ENT, utilisation de Progiciels (ex. PRONOTE) pour construire des outils de suivi (grille d'évaluation par compétence).

### Exemples d'Indicateurs :

*Comptes rendus du conseil pédagogique et/ou du groupe de pilotage.*  
*Mise en place d'indicateurs d'efficacité du dispositif.*  
*Existence de documents de pilotage*  
*Nombre de réunions d'organisation*  
*Présence des acteurs aux réunions*  
*Prise en considération des axes du contrat d'objectifs*  
 [...]

## 7. Quelles formes pour l'AP ?

Destiné à répondre à des besoins particuliers, l'AP revêt nécessairement des formes variées. Il peut ainsi conduire à mettre en place des modalités d'action individuelle ou collective telles que :

- le renforcement d'apprentissages particulièrement complexes à un moment et à un niveau de formation donnés ;
- des travaux en groupe à effectif réduit ;
- des aides individualisées ;
- ou tout autre mode de prise en charge pédagogique susceptible de répondre aux besoins spécifiques des élèves.

En fonction des LP, les formes proposées sont diverses et variées : *semaine d'intégration banalisée, module, atelier, partenariat. Intervention des enseignants, CPE, COP, infirmière scolaire, etc.*

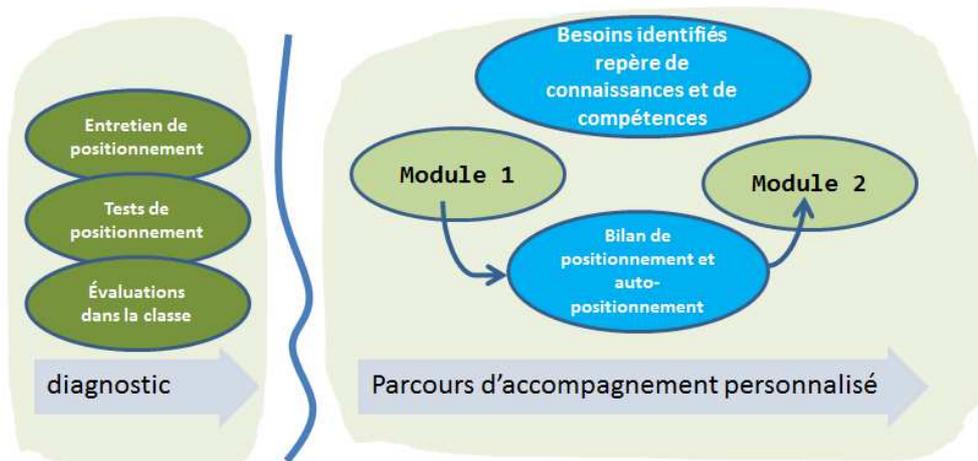
Une organisation des horaires en « **barrette** » tend à se répandre, car elle offre de nombreux intérêts. Cette organisation pédagogique permet, à certains moments de la semaine ou de l'année scolaire, de regrouper les élèves en groupes d'apprentissage (*groupes de besoins, de compétences, préparation de concours, accompagnement spécifique à l'orientation, etc.*), mais également en groupe « d'envie » en permettant à l'élève d'opérer des choix dans « une offre » assez linéaire.

Ce fonctionnement donne également une cohérence globale au dispositif et favorise la coanimation interdisciplinaire de certains modules. Il nécessite par contre une forte anticipation de l'organisation des emplois du temps. Les collaborations entre enseignants doivent permettre de définir, en équipe, le « **projet pédagogique d'AP** » à mettre en œuvre et l'articulation des séances de groupe (module) avec les activités menées dans la classe.

*L'équipe pédagogique d'AP peut au besoin trouver un consensus autour d'un petit « repère » de compétences/connaissances/savoir-être pour l'accompagnement personnalisé. Un outil de suivi peut alors être construit autour de ce repère, une auto-évaluation et une évaluation peuvent alors en découler*

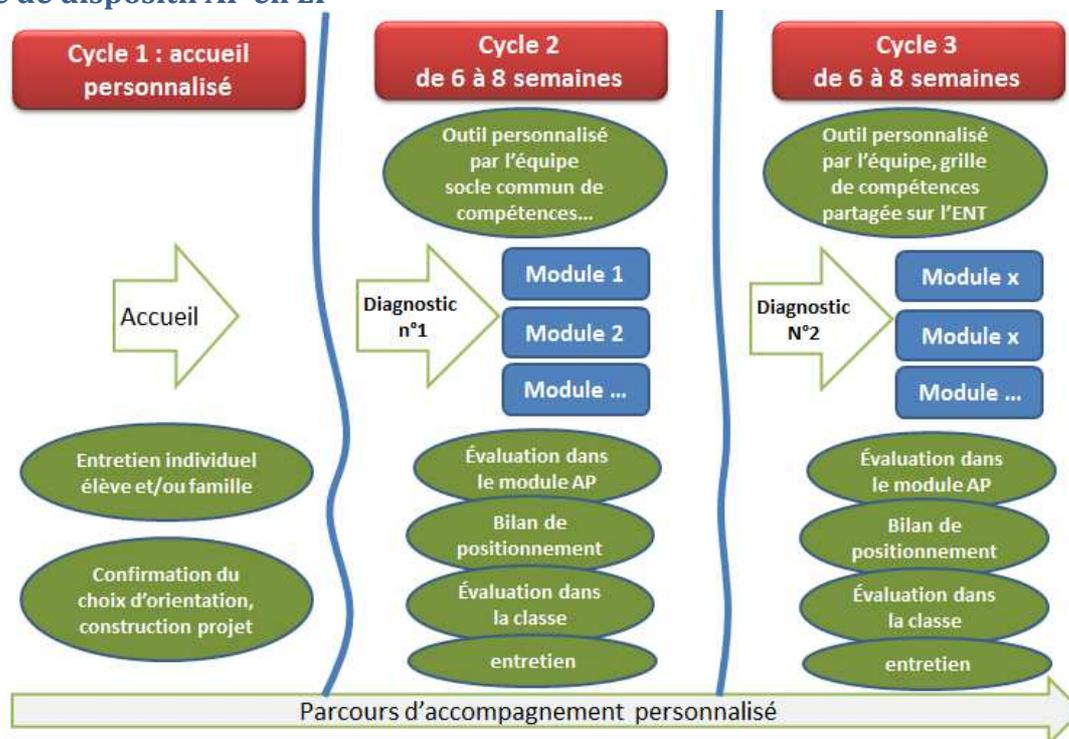
Il est assez complexe de mettre en place une organisation globale, cohérente, identifiée par chacun des acteurs et dans cette quête, Il faut également veiller à ce que les enjeux d'apprentissage ne soient pas relégués au second plan par les logiques organisationnelles.

La programmation des séances d'AP peut être de type « **modulaire** ». Chaque module (*ou atelier*) est défini par des objectifs et des contenus. L'équipe doit s'entendre sur le canevas de la séance (*objectif, nombre d'élèves, suivi, support de suivi et d'évaluation...*). Le module d'AP constitue une unité d'apprentissage indépendante, mais qui s'inscrit dans une **progression** et qui est reliée aux autres modules par une architecture structurée (progression sur trois années). Le module trouve son origine dans les besoins recensés des élèves et dans le « repère des compétences ».



Les « parcours d'AP » peuvent être composés de plusieurs modules. L'inscription dans les modules se décide en fonction des besoins et envies de chaque élève dans le cadre de parcours d'apprentissage élaborés à partir d'un diagnostic pédagogique. Laisser le choix du module à l'élève (ne serait-ce que partiellement) peut participer à l'identification du sens et à son engagement, de plus on vérifie que cela fait baisser de manière significative l'absentéisme.

### Exemple de dispositif AP en LP



### Le tutorat : un accompagnement individualisé, en amont ou en aval de l'Accompagnement Personnalisé.

Le tutorat ou toute forme d'accompagnement individualisé constitue un excellent moyen de prise en charge des élèves, notamment des élèves en difficultés. Ces dispositifs complémentaires au dispositif d'AP contribuent largement au diagnostic des besoins (en amont du dispositif d'AP) et permettent de rendre plus efficace l'accompagnement (en aval).

Il peut être opportun de coupler les dispositifs accompagnement personnalisé/tutorat/mentorat notamment pour optimiser la prise en charge des besoins **d'accompagnement spécifique** (*problème avéré de mobilisation dans les activités d'apprentissage, déficit important de confiance en soi, comportement problématique, difficulté dans l'appropriation d'une compétence majeure, difficulté récurrente de verbalisation, suivi et accompagnement de la prise d'informations nécessaires à la construction du projet personnel*).

Le tutorat se révèle également d'une grande utilité dans certaines **circonstances particulières** (retour au lycée après absence prolongée pour cause maladie, symptôme de décrochage scolaire identifié, élève bénéficiant de passerelle de type terminale CAP/ première bac pro ou en provenance du lycée général et technologique...), **qui incite à la prise en charge ponctuelle et individuelle.**

Il contribue à **rassurer l'élève par la référence toujours possible à un adulte** de l'établissement, **identifié, disponible** et, si possible, **choisi par l'élève**; à **développer l'autonomie** de l'élève, en l'incitant à une conduite réflexive.

La notion de tutorat est précisée dans le B.O hors-série n°23, supplément du 10 juin 1999. <http://www.education.gouv.fr/bo/1999/sup23/default.htm>

L'entretien : un outil privilégié au service du tutorat : [http://francois.muller.free.fr/diversifier/le\\_tutorat.htm](http://francois.muller.free.fr/diversifier/le_tutorat.htm)



## 8. Quelle organisation horaire ?

Le volume horaire est de 210 h sur les 3 ans du cycle de formation et correspond à une dotation hebdomadaire moyenne de 2.5 h. L'accompagnement personnalisé figure dans l'emploi du temps hebdomadaire de l'élève, mais sa mise en œuvre est adaptable en fonction des besoins. Certains besoins (disciplinaires ou non) sont connus a priori alors que d'autres apparaissent à l'issue d'une période d'observation ou d'une évaluation. La forme d'organisation horaire la plus répandue et qui semble donner satisfaction est la « barrette » dans l'emploi du temps. Celle-ci permet de programmer un cycle de plusieurs semaines avec différents modules et différents intervenants (notamment des co-animations). Elle concerne parfois un niveau de classe (toutes les secondes professionnelles) parfois une filière (toutes les classes de première de la filière vente) plus rarement tout un lycée professionnel (contraignant, problème de salles et de matériel disponibles). Cette organisation donne la possibilité de jalonner chaque période (cycle) d'un bilan intermédiaire très utile dans le cadre de la concertation entre les acteurs, régulation indispensable du dispositif (arrêt d'un module, renforcement d'un autre) et de l'évaluation (évaluation des progrès, évaluation du dispositif).

Il peut être également opportun de conserver une partie des moyens horaires, afin de permettre à certains enseignants (pas forcément disponibles sur l'horaire « barrette ») d'intervenir ponctuellement en fonction de besoins spécifiques recensés.

### Organisation horaire spécifique à la classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles

Le dispositif doit singulièrement contribuer, avec un public à besoins éducatifs particuliers, à limiter les sorties sans qualification.

L'objectif d'acquisition des savoirs fondamentaux et de maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3 est l'ambition première. Il est affirmé par les textes réglementaires et l'accompagnement personnalisé, comme tous les moments de la formation, y participe. Une aide à la préparation du certificat de formation générale peut également être proposée en cas de besoin (si l'élève se trouve dans sa dernière année de scolarité obligatoire). La découverte, la construction des premières représentations par l'élève sur les parcours de formation irriguent les différents temps de formation, mais peuvent également être renforcées au cours des heures d'accompagnement personnalisé. L'éducation à la citoyenneté peut également constituer une offre d'accompagnement pertinente.

#### Extrait de la circulaire n° 2011-128 du 26-8-2011

Les élèves bénéficieront de 72 heures annuelles d'accompagnement personnalisé (2h semaine), assuré par un ou des membres de l'équipe pédagogique. Si le premier objectif est **l'acquisition du socle commun au palier 3**, l'accompagnement personnalisé pourra également permettre à l'élève de faire le point sur ses choix de parcours de formation, d'effectuer des recherches précises au CDI sur les métiers ou bien de se préparer aux différentes périodes d'observation en milieu professionnel (recherche d'informations sur l'entreprise d'accueil, prise de contact téléphonique, détermination des objectifs, etc.).



➤ Circulaire n° 2011-128 du 26-8-2011 - Classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=57158](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57158)

## 9. Quels acteurs et quel pilotage ?

Si l'on pense prioritairement au rôle des enseignants dans le dispositif, celui des autres membres de la communauté scolaire n'en est pas moins opportun. En effet, les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation ou même les coordonnateurs de la MGI (mission générale d'insertion) ont certainement un rôle central à jouer notamment dans le positionnement des élèves (passation et analyse du test Lycam, ingénierie de formation, psychologie de l'adolescent...), mais également parce qu'ils sont souvent porteurs de compétences d'accompagnement et détenteurs d'informations précieuses sur l'élève et sa famille qu'il semble opportun de questionner dans ce dispositif. En outre, cela offre l'avantage de travailler « ensemble » et donne du corps à la démarche en contribuant au climat global de l'établissement scolaire par un travail transversal et partagé. Pour les mêmes raisons, l'infirmière scolaire peut ponctuellement contribuer au dispositif ainsi que les COP qui seront d'une aide précieuse notamment dans le travail lié à l'orientation. Des intervenants extérieurs peuvent enfin renforcer le dispositif, même si nous rappelons l'impérieuse nécessité de rester dans le domaine de l'enseignement et de l'orientation.

En matière de pilotage, le rôle de l'équipe de direction est primordial. Il s'agit d'un rôle de sollicitation, d'impulsion, de coordination de management. L'équipe de direction détient les clés de l'organisation horaire condition nécessaire, mais pas suffisante. L'organisation de l'accompagnement personnalisé nécessite du temps d'élaboration, de suivi, d'adaptation et de bilan des actions mises en œuvre par les équipes pédagogiques. Il appartient au chef d'établissement de mettre en place une stratégie à cet égard.

Le rôle du conseil pédagogique est également fondamental. Il est réglementairement défini par l'article R Art. 421-41-3 du Code de l'éducation (dans sa rédaction issue du décret n° 2010-99 du 27-1-2010 (BO spécial n° 1 du 4 février 2010)). Celui-ci est une instance de dialogue donnant tout son sens au dispositif.

Il convient de le solliciter suffisamment en amont pour préparer la rentrée : une première réunion peut être prévue au mois de janvier-février pour fixer les thèmes à travailler par sous-commissions (*organisation, traçabilité de l'information, positionnement et bilan, structure des séances...*) et une deuxième réunion au printemps pour restitution des propositions et préparation de la rentrée n+1 nous semble opportune.

Le rôle des enseignants pilotes ou d'un petit groupe de pilotage (enseignants volontaires) peut également être déterminant, comme celui des professeurs principaux, surtout dans l'objectif d'impulser le dispositif ou de trouver la cohérence globale qui fait souvent défaut, mais le dispositif ne saurait reposer durablement sur quelques individus, il concerne tous les enseignants.

Il convient de rappeler que le professeur principal est chargé de conduire un *entretien personnalisé d'orientation* (cf. point 2.9.1) qui fait désormais partie intégrante du dispositif d'AP. L'objectif est d'instaurer une relation de dialogue entre le professeur principal et chacun de ses élèves (et sa famille) à propos de son parcours de formation et d'insertion de façon à mettre en place l'accompagnement personnalisé nécessaire : remédiation pédagogique ou éducative, démarches documentaires, entretiens d'orientation approfondis avec le conseiller d'orientation-psychologue, etc.

L'entretien personnalisé d'orientation permet d'identifier les obstacles pour construire l'ambition de chacun. Il concerne tous les élèves et contribue à l'égalité des chances.

L'ensemble de la communauté éducative est porteuse de compétences du fait de la formation, de la fonction ou de l'expérience. Il peut donc être utile de recenser les compétences spécifiques des acteurs de la communauté éducative (« *Le recueil de compétences des accompagnants* ») afin de répondre aux besoins d'accompagnement de tutorat avec une efficacité accrue.



➤ Rôle du conseil pédagogique : <http://eduscol.education.fr/cid47769/conseil-pedagogique.html>

➤ ESEN – Le conseil pédagogique : <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/detail-d-une-ressource/?idRessource=1118&cHash=05582c33ec>



## 10. Comment identifier les besoins des élèves ?

Il revient à l'équipe pédagogique d'élaborer le projet d'accompagnement personnalisé en fonction des besoins spécifiques de l'élève. La mise en place de l'accompagnement personnalisé repose donc sur un diagnostic préalable et continu qui permet de préciser et d'orienter la nature des activités avec les élèves. Cette phase peut être anticipée avec un outil de type « livret d'accueil » ou « portfolio AP » dont certaines activités reposent sur la compétence « **Apprendre à se connaître** » : permettre à l'élève d'avoir une meilleure connaissance de soi (*qui suis-je ? Mon niveau scolaire, mon projet, mon sentiment d'efficacité personnelle ...*)

### L'entretien personnalisé d'orientation

#### Extrait du Rapport IGEN n° 2012-136 novembre 2012

« L'orientation reste le parent désespérément pauvre du dispositif alors que les enjeux de l'orientation en termes de réussite scolaire sont majeurs. Le temps consacré par les enseignants à cet aspect de l'accompagnement personnalisé est très inférieur aux recommandations officielles. »

Le premier objectif en seconde professionnelle est d'accueillir l'élève ayant fait le choix de s'engager vers une voie de formation professionnelle. A ce titre, **l'entretien personnalisé** est un élément essentiel dans la phase d'intégration de l'élève et reste un moment privilégié dans la formation, dans l'accompagnement de l'élève et dans l'information des familles. Il contribue également à lutter contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification grâce au dialogue qu'il instaure tout au long de l'année entre l'équipe pédagogique, l'élève et sa famille. Il permet en outre, de façon régulière de faire un bilan personnalisé sur le *degré d'acquisition* par les élèves des compétences, connaissances et des attitudes ou comportements visés (assiduité, curiosité, initiative, implication. Autonomie, capacité de travailler en équipe).

L'important est avant tout d'instaurer une relation de dialogue entre le professeur et l'élève (et sa famille) à propos de son parcours de formation et d'insertion de façon à mettre en place l'accompagnement personnalisé nécessaire : remédiation pédagogique ou éducative, démarches documentaires, entretiens d'orientation approfondis avec le conseiller d'orientation-psychologue, etc.

L'entretien personnalisé d'orientation permet d'identifier les obstacles pour construire l'ambition de chacun. Il concerne tous les élèves et contribue à l'égalité des chances.

En seconde professionnelle, l'entretien personnalisé d'orientation permet l'accueil dans le cycle professionnel et la présentation du champ professionnel particulier. Il permet de faire le point avec chacun sur les conditions concrètes de son orientation et de son affectation, et sur le vécu personnel de cette orientation. Il est l'occasion d'interroger chaque jeune sur sa relation à la qualification professionnelle, sur les perspectives d'évolution propres au secteur de formation envisagé.

Ce contact initial contribue à mettre en place une relation de confiance avec l'adulte. Il permet aux enseignants de mieux connaître les élèves qu'ils auront en charge, pour les aider à reprendre confiance en leurs capacités. Il permet aussi de programmer des remédiations éducatives et pédagogiques sans attendre. Il est un élément essentiel dans la lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification.

En première professionnelle, il est complété par la communication des conditions spécifiques d'accès aux STS et IUT, et des futures conditions d'insertion par l'utilisation du service public de l'emploi.

En terminale technologique ou professionnelle, il favorise la bonne appropriation des conditions nouvelles d'admission dans les filières techniques supérieures (sections de techniciens supérieurs ou instituts universitaires de technologie).



L'entretien personnalisé d'orientation

<http://eduscol.education.fr/cid46873/entretien-personnalise-d-orientation.html>

## Une démarche d'orientation-accompagnement en AP

### Objectifs :

- Lutter contre les inégalités sociales et sexuées au regard des voies de formation ;
- Favoriser l'appétence pour les métiers et les formations ;
- Aider à aimer ce que l'on fait ;
- Porter un regard singulier sur les parcours passerelles.

Si la démarche d'orientation est parfois perçue uniquement comme une « démarche d'aiguillage », elle doit en fait jalonnement le parcours trois ans. Elle permettra d'accompagner au mieux les élèves bénéficiant de dispositifs passerelles (*seconde générale / première professionnelle ou terminale CAP/première professionnelle...*) et peut contribuer à faire prendre conscience au jeune qui n'a pas choisi sa formation par vocation, qu'il peut s'inscrire dans une « démarche de parcours », si son projet n'est pas encore véritablement « construit ».



### témoignage

« Certains élèves veulent faire de la vente à tout prix, mais ils sont orientés dans une autre voie de formation de type « technicien ». On peut leur faire prendre conscience qu'il y a certainement des activités connexes dans cette formation, qui leur permettra plus tard de faire un métier de type « technicien commercial » en rapport avec ses attentes... »<sup>9</sup>

## Le WEB Classeur

Pour réaliser le suivi de l'accompagnement, l'ONISEP propose un environnement numérique de travail national centré sur le parcours du jeune et organisant son accompagnement par les différents acteurs, adaptable aux caractéristiques de chaque établissement et adossé aux ressources de l'Onisep. Il permet de proposer un parcours développant l'autonomie et l'initiative du jeune

(La découverte des métiers et des secteurs professionnels / la familiarisation avec les voies de formations et les cursus / La connaissance de soi : intérêts, compétences, etc.). Annexé à l'ENT de l'établissement il pourrait constituer l'outil essentiel pour la prise en charge de l'élève dans l'AP. Il répond d'ailleurs à la nécessité de cohérence globale et de système d'information car il est coordonné par les membres de l'équipe éducative, favorise le suivi pédagogique et permet le tri et l'organisation des informations. Chacun peut y avoir accès (élèves, parents, membres de l'équipe pédagogique, COP, professeur documentaliste, CPE, etc.).

Cet outil permet également de réaliser un portfolio d'AP en proposant un espace de stockage pour l'élève.



<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Espace-pedagogique/Webclasseur-Orientation>

## Le test LYCAM

Le LYCAM est un questionnaire à objectif préventif. Il permet un recensement précoce des élèves susceptibles d'abandonner l'école et une mise en place d'actions en fonction des besoins de soutien et d'accompagnement repérés. L'objectif de ce recensement est de partir des difficultés des élèves, de leurs motivations, de leur vision personnelle de l'école. Le diagnostic peut être posé à un niveau individuel ou collectif.

Le score obtenu est un indicateur général de la situation de l'élève en regard de sa probabilité d'abandonner l'école.

<sup>9</sup> Dominique BERLEUX IEN IO - Département du Lot et Garonne



Le questionnaire est élaboré sur la base de 7 dimensions :

1. AF : attitude de la famille par rapport à l'école (rôle de la famille dans la scolarité)
2. PS : projets scolaires (projets au regard des études, du goût pour l'école, le niveau d'aspiration)
3. RS : rendement scolaire (auto-évaluation par l'élève de ses capacités de travail et performances scolaires),
4. CS : confiance en soi (à l'égard des possibilités de réussite scolaire)
5. AB : absentéisme (attitudes et comportements liés à la fréquentation scolaire, acceptation ou non-acceptation des normes du lycée),
6. BS : besoin de soutien de la part des enseignants (qualité des relations de l'élève avec les membres de l'équipe éducative),
7. IE : intérêt pour l'école (intérêt de l'élève pour ses études et pour sa vie scolaire).

La passation du questionnaire dure entre 20 et 30 minutes. Elle est recommandée début octobre. Elle peut être effectuée par l'équipe pédagogique chargée de l'AP aidée le cas échéant par le CPE et le COP, sous la responsabilité du Chef d'Établissement.

### ➤ L'exploitation des résultats

Le LYCAM permet un diagnostic individuel et collectif. Les résultats sont présentés classe par classe, puis pour l'ensemble de ces classes. Le Conseiller d'OrientatIon Psychologue en tant qu'expert, doit être impliqué à part entière dans l'analyse des résultats.

- **Individuellement :**

Le score global obtenu au questionnaire est un indicateur général du risque d'abandon de l'élève. Le score par dimension permet d'identifier les dimensions qui posent un problème à chaque élève.

La nature de ses réponses nous renseigne sur ses difficultés, sa demande d'accompagnement et la remédiation possible.

L'outil Lycam devient un support intéressant pour un entretien individuel dans la mesure où les réponses ont été établies par le jeune lui-même, qu'elles soient complètement sincères ou non. La démarche peut donc être adossée au « livret de suivi de l'AP » ou « livret d'accueil » existant dans le LP voire en constituer l'ossature.

- **Collectivement :**

Par classe, comme pour l'ensemble de ces classes, mise en évidence de :

- la répartition des élèves en fonction de l'importance du risque,
- le pourcentage des élèves au-dessus du seuil de significativité, par dimension.



Pour aller plus loin...

[http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/?id\\_category=9](http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/?id_category=9)



Le test peut être proposé uniquement à quelques élèves (identifiés par l'équipe éducative et pédagogique). Certains acteurs confessent une « lourdeur » à mettre en place l'outil, mais il est désormais possible de la faire fonctionner sur un poste informatique, rendant l'élève autonome dans la passation du test et permettant pour l'équipe de suivi, un dépouillement automatique et simplifié.

➔ Pour tout renseignement, prendre contact avec les services de l'orientation (SAIO – ce.saio@ac-bordeaux 05 40 54 71 63)

### ➤ Les tests disciplinaires dans la classe et les premières évaluations sommatives

Le diagnostic des besoins des élèves relève souvent d'une phase d'évaluation des compétences (et attitudes au travail) au cours des activités d'apprentissage dans la classe durant une première période de quelques semaines à un trimestre. Les informations recueillies au moyen des entretiens de début d'année seront alors confrontées à celles recensées dans la classe et une réunion bilan pourra alors poser les premières bases d'un

accompagnement personnalisé référé aux besoins des élèves. Une synthèse des observations est réalisée, elle conduit à la mise en place d'ateliers (ou modules) avec des objectifs évaluable à atteindre.

Il faut éviter cependant une évaluation trop complexe et trop solennelle, chronophage et qui risque d'être mal perçue par les élèves. Il convient donc de pratiquer l'évaluation de type formative dans le cadre d'une activité scolaire normale, réalisée au fil des cours et des séquences.

Pour aller plus loin...

<http://eduscol.education.fr/cid54985/identifier-les-besoins-des-lyceens.html>

## D'autres expérimentations de positionnement reposent sur l'appropriation du LPC (palier III) :

### témoignage

« Pour établir un premier corpus de compétences qui canaliserait les activités et objectifs de l'AP, nous pensons demander aux chefs d'établissement de la ZAP (zone d'activité pédagogique) de solliciter leurs professeurs principaux de troisième pour, au moins à titre « d'expérimentation », leur demander d'extraire du LPC, concernant chaque élève, un nombre réduit de compétences :

- les compétences de pleine réussite pour servir de points d'appui
- les compétences prioritaires de non-réussite.

Cela permettrait, dès le début de l'année, en corrélant avec les entretiens de la semaine d'accueil, de faciliter le travail d'appropriation des besoins des élèves pour les équipes, les familles et les élèves eux-mêmes. »<sup>10</sup>

Pour aller plus loin...

## Annexe 6 - Le LPC un outil national

### 11. Quelles activités ?

Comme en témoigne un récent rapport de l'inspection générale, les heures dédiées à l'accompagnement personnalisé recouvrent des activités très diverses, dont l'intérêt pédagogique pour les élèves est, pour certaines d'entre elles, discutable : « On distingue souvent mal ce qui caractérise l'aspect « personnalisation » des stratégies, au-delà du regroupement des élèves en petits effectifs sur la base de pratiques qui demeurent au fond traditionnelles, comme le soutien, à caractère très disciplinaire de surcroît »<sup>11</sup>.

Les élèves ne perçoivent pas toujours non plus le sens donné aux activités proposés, d'autant qu'ils ne sont pas toujours associés au choix des ateliers. Leurs besoins ou leurs attentes ne sont pas non plus questionnés dans certains cas et ils ne sont pas toujours associés à l'évaluation.

L'accompagnement personnalisé est un espace de liberté pédagogique, qu'il convient de continuer à conquérir à grand renfort d'imagination pédagogique.

Le B.O. énumère ce qui peut être fait : travail sur les compétences de base, parcours d'orientation et bien sûr travaux interdisciplinaires. Il peut, par exemple, prendre la forme d'un suivi plus particulier de quelques élèves, via l'usage des technologies de l'information et de la communication.

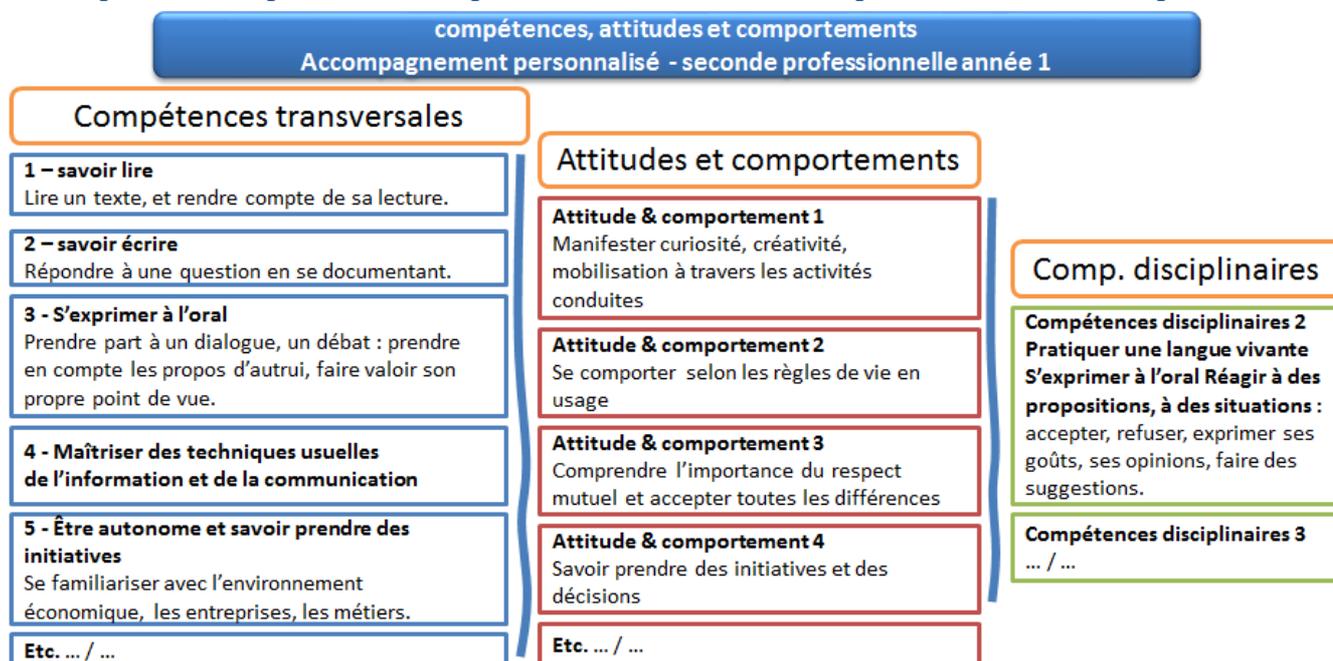
Les activités doivent prioritairement être centrées sur les besoins des élèves recensés par un positionnement. Ce positionnement est assez difficile à conduire et nécessite un temps de travail auprès des élèves, dans la classe. Avant d'avoir recensé les besoins des élèves, l'équipe d'AP peut trouver un consensus autour d'un repère de quelques compétences (et/ou de connaissances) clés afin de donner une ligne directrice à ses actions de début d'année (ou de cursus) pour une division ou un niveau de classe donné. Cette courte liste de compétences transversales peut trouver son origine dans le socle commun de compétences dont le palier 3 est

<sup>10</sup> Pascal BOUZIN Proviseur adjoint LP Jean CAPELLE BERGERAC

<sup>11</sup> <http://www.education.gouv.fr/cid59572/suivi-de-la-mise-en-oeuvre-de-la-reforme-du-lycee-d-enseignement-general-et-technologique.html>

validé à l'issue de la classe de troisième. Ce travail peut être complété par quelques savoirs faire (« *s'impliquer dans les activités, avoir son matériel, savoir s'auto-évaluer* »...) et il peut être personnalisé par chaque enseignant en fonction de compétences disciplinaires.

## Exemples de « repère » de compétences, attitudes et comportements retenus pour l'AP



## Les trois axes pour l'accompagnement personnalisé

Afin de donner une cohérence d'ensemble à la démarche, il semble opportun de regrouper les différentes actions dans des « axes d'accompagnement » qui peuvent notamment être :

<b>AXE 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Favoriser l'intégration et travailler le projet personnel et professionnel de l'élève</b></li> </ul> <p>➤ Accueillir, donner les repères (spatio-temporels), mener des entretiens de positionnement, découvrir le milieu professionnel, renforcer la confiance en soi et la motivation, développer des attitudes respectueuses de soi et des autres. Se présenter (oral et écrit) et se mettre en valeur. Formaliser son projet (découvrir des métiers et des filières), construire un portfolio, apprendre à s'auto-évaluer...</p>
<p>➤ Exemples d'activités</p>	
<b>AXE 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Favoriser les apprentissages et la réussite scolaire</b></li> </ul> <p>➤ Développer la compréhension (écrire, lire, parler), l'aide méthodologique, la prise de notes, la recherche documentaire. Aider les élèves allophones (dispositif FLE...), proposer des « dispositifs de consolidation disciplinaire », travailler autour de la métacognition (apprendre à apprendre), de la communication orale. Communiquer sur Internet. Argumenter dans toutes les disciplines. Faire un compte rendu. Utiliser les TICE</p>
<p>➤ Exemples d'activités</p>	
<b>AXE 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Favoriser la réalisation du projet post-baccalauréat professionnel</b></li> </ul> <p>➤ favoriser l'insertion professionnelle, préparer l'intégration dans l'emploi (Techniques de Recherche d'Emploi). Bilan de compétences (mettre en parallèle les compétences de formation acquises / compétences métier attendues). Travailler sur l'employabilité, participer à des salons professionnels, rencontres avec des professionnels, préparation aux concours, ...</p> <p>➤ anticiper une poursuite d'études. Apporter des connaissances, des compétences et l'aide méthodologique spécifiques à la poursuite d'études (notamment sur l'abstraction, l'autonomie, l'auto-évaluation, les pratiques d'écriture et les activités langagières...), enrichir certaines compétences, travailler sur la métacognition, organiser une rencontre avec d'anciens élèves aujourd'hui en section TS...</p>
<p>➤ Exemples d'activités</p>	

**⚠ Ces axes ne sont ni limitatifs, ni chronologiques, ni exhaustifs. Ils sont proposés aux élèves en fonction des besoins recensés et sont à mettre en relation avec le projet de l'établissement.**

## 12. Comment et quoi évaluer ?

Le temps nécessaire afin d'établir un diagnostic des besoins (4 à 6 semaines), peut être mis à profit pour la mise en œuvre d'un dispositif d'accueil : repères spatio-temporels, entretiens, travail autour de « l'estime de soi », du projet d'orientation et du projet professionnel (représentations du métier, rencontre avec des professionnels...).

L'évaluation reste pour le moment le talon d'Achille du dispositif. Elle n'est pas encore très installée dans les pratiques et se réalise souvent de manière intuitive. Il convient de distinguer l'évaluation du dispositif en lui-même, l'efficacité et l'efficience et l'évaluation des progrès et de l'investissement des élèves.

**L'évaluation du dispositif** doit reposer sur certains indicateurs déterminés par l'équipe (*taux absentéisme, progrès scolaires, indice d'incivilités, décrochage...*) et participe du projet d'établissement. Il convient de programmer des temps de concertation d'équipe afin de réaliser des bilans.

**L'évaluation des élèves** dans le dispositif débute par le positionnement initial. Celui-ci peut être réalisé au moyen de test de positionnement (diagnostic) dans la classe et d'un entretien individuel de début de parcours. Il est important au départ que ce diagnostic soit établi en relation avec les attendus de la fin du collège (cf. annexe 6 Le LPC, un outil national) et en particulier les compétences nécessaires pour réussir au lycée professionnel et être actif dans son orientation.

La phase de diagnostic, notamment lorsque l'évaluation des acquis fait apparaître de nombreuses insuffisances ou retards, oblige à une analyse fine des résultats scolaires des élèves. Cette analyse est à croiser avec d'autres éléments, dont l'enseignant, ou l'équipe pédagogique, dispose. Ces multiples données conduisent à mieux identifier les difficultés des élèves tant au niveau cognitif qu'au niveau psychologique ou social et à s'interroger sur leurs origines pour mieux cerner le fonctionnement de l'élève dans les apprentissages.

Pour conduire cette phase d'identification des besoins des élèves, il existe plusieurs sources de données.

### ➤ Des sources externes

En entrant au lycée, les élèves de seconde, disposent d'un livret personnel de compétences où sont identifiés les connaissances, les domaines de compétences dans lesquels ils ont pu montrer une certaine maîtrise. La maîtrise des 7 compétences permet de délivrer le socle commun de connaissances et de compétences. Le LPC est donc une source externe d'informations sur le profil de l'élève en termes de compétences. Les bulletins scolaires des années antérieures constituent également le cas échéant une source d'information.

### ➤ Des sources internes

Une concertation d'équipe doit avoir lieu afin de définir les informations que l'on souhaite recueillir par le biais des diagnostics (connaissances ? savoir-être ? compétences ?). Il peut s'agir, par exemple d'identifier les quelques compétences estimées indispensables pour réussir sereinement son entrée au lycée professionnel.

Pour cela plusieurs pistes ont été observées dans les LP :

- *Des entretiens individuels au moyen de livret d'accueil, une analyse du diagnostic conduite avec l'apprenant (et sa famille éventuellement). Ainsi, l'élève identifie son potentiel et perçoit le « chemin » qu'il reste à parcourir entre ce qu'il maîtrise et ce qu'il lui faudra maîtriser pour réussir son parcours. Cette confrontation renforce la motivation des élèves.*
- *Des questionnaires d'auto-positionnement (livret de positionnement, livret d'accueil...)*
- *Des séries de tests (il convient de ne pas utiliser le vocable « test » et d'en limiter le nombre...)*
- *Un projet au cours duquel les élèves, placés dans une situation de travail, sont observés.*
- *Une identification des besoins des élèves au sein des cours en enseignement disciplinaire.*



La majorité des enseignants semble également privilégier l'auto-évaluation favorisant la mobilisation des élèves dans le projet d'accompagnement et l'autonomie. Les élèves peuvent également être associés à la réalisation d'une grille d'évaluation de l'atelier, dans l'optique de les impliquer et de les responsabiliser.

La mise en commun de toutes ces données externes et internes aide à la constitution de groupes d'élèves pour les phases suivantes de l'accompagnement personnalisé. Rappelons qu'il nous semble nécessaire de trouver un juste milieu entre les souhaits des élèves et leurs besoins. C'est une aussi occasion de travailler sur la construction de la compétence « autonomie de l'élève ».

# Gr. Pilotage

## Composition du Groupe académique de pilotage AP

Élisabeth LANDIER	IEN lettres-histoire
Kamel HADDAD	IEN économie & gestion
Jérôme MUZARD	IEN économie & gestion ( <i>Pilote du groupe</i> )
Pierre POTTEZ	IEN anglais-lettres

Le site : [http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/?id\\_category=9](http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/?id_category=9)  
 vous souhaitez proposer des outils à mutualiser ? → [gapap@ac-bordeaux.fr](mailto:gapap@ac-bordeaux.fr)

## Merci pour leur participation active à la réflexion à

Alain BASSO	Chef des travaux - LP LOMET Agen
Dominique BERLEUX	IEN IO département du Lot et Garonne
Dominique BOISSARD	Proviseur LP J. de Romas NERAC
Pascal BOUZIN	Proviseur adjoint LP Capelle Bergerac
Carole DALL'AGATA	Proviseur adjoint LP J. de Romas NERAC
Hélène DUCASSE	PLP Vente - LP Flora Tristan Camblanes
Christelle DUPOUY CANIN	PLP Lettres histoire - LP LOMET Agen
Jocelyn GRIVAUD	PLP Vente – LP Condorcet Arcachon
Marie- Ange PAUTROT -	Proviseur adjoint LP F. Tristan Camblanes
Christine PINEAU	PLP Lettres histoire - LP Jean Capelle BERGERAC
Isabelle ROMERO	CPE - LP Jean Capelle BERGERAC
Philippe SASIEK	PLP Lettres HG - LP Jacques de Romas NERAC
Véronique VALADE	PLP Lettres espagnol - LP Jean Capelle BERGERAC
Frédéric VIALLELE	PLP Hôtellerie SC-LP Jacques de Romas NERAC

## Quelques suggestions pour aller plus loin...

Arrêté du 10 février 2009, relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel - <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237869&categorieLien=id>

Circulaire n° 2009-028 du 18 -2- 2009 relative à la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle à la rentrée 2009 – BO n°2 du 19 février 2009 - <http://www.education.gouv.fr/cid23850/mene0900147c.html>

Circulaire n° 2009-068 du 20 mai 2009 – relative à la préparation de la rentrée 2009 – BO n°21 du 21 mai 2009  
<http://www.education.gouv.fr/cid27581/mene0911464c.html>

· Livret REPERES INRP Mai 2009 - Livret en CLASSE INRP Mai 2009  
<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/documents/livrets-individualisation/livret-reperes>

· Pour un accompagnement éducatif efficace - Anne Mansuy, J-M. Zakhartchouk. CRDP Franche Comté, 2009

· Accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel, Eduscol  
<http://eduscol.education.fr/pid23188-cid50318/accompagnement-personnalise-en-baccalaureatprofessionnel>.

· Des méthodes pour apprendre - <http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-42/forez/spip.php?rubrique55>

· Eduscol : Grilles de référence du socle commun pour le palier 3 (fin de la scolarité obligatoire)  
[http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/72/9/evaluation-grillesDNB\\_117729.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/72/9/evaluation-grillesDNB_117729.pdf)

· Les Cahiers Pédagogiques : Dossier sur l'éducation à l'autonomie - <http://www.cahierspedagogiques.com/spip.php?article2785>

Eduscol : <https://eduscol.education.fr/cid54928/accompagnement-personnalise.html>

Réussir sa formation et son insertion professionnelle - <http://eduscol.education.fr/cid47376/orientation.html>

L'espace académique pour l'AP en lycée professionnel - [http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/?id\\_category=9](http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/?id_category=9)

# annexes

ANNEXES	LISTE DES ANNEXES
➤ ANNEXE 1	Foire aux questions
➤ ANNEXE 2	Exemple de fiche d'évaluation en AP
➤ ANNEXE 3	Schéma synoptique de l'accompagnement personnalisé LP Jean Capelle BERGERAC
➤ ANNEXE 4	Exemple d'organisation annuelle lycée professionnel Flora Tristan de Camblanes & Meynac
➤ ANNEXE 5	Fiche de suivi et d'évaluation LP Jean Capelle Bergerac
➤ ANNEXE 6	Le LPC, un outil national
➤ ANNEXE 7	Principe de déroulement d'un atelier / module d'AP
➤ ANNEXE 8	Outil de suivi classe de seconde
➤ ANNEXE 9	Exemple de calendrier en accompagnement personnalisé

## ANNEXE 1



## FOIRE AUX QUESTIONS

**1 Pourquoi parle-t-on de l'accompagnement ?**

Dès lors que l'on parle d'accompagnement, certaines notions, certains concepts, certaines idées viennent à l'esprit tels que : suivi, soutien, aide, guidance, conseil, assistance, tutorat, mentorat, parrainage, médiation, entraide, mutualisation, évaluation formative ou formatrice, mise en réseau, coopération, compagnonnage, régulation...

→ voir point 1

**2 D'où vient ce mot, nouveau, d'accompagnement ?**

Le terme "accompagnement" est étrangement absent de la plupart des dictionnaires, encyclopédies et guides actuels relatifs à l'éducation et à la formation. On en trouve une définition dans le *Dictionnaire de la formation et du développement personnel*<sup>12</sup> : "Fonction qui, dans une équipe pédagogique, consiste à suivre un stagiaire, et à cheminer avec lui, durant une période plus ou moins brève afin d'échanger à propos de son action, d'y réfléchir ensemble et de l'évaluer.

**3 Quels sont les objectifs de l'AP ?**

Le terme "personnalisé" n'est pas synonyme "d'individualisé". En effet, cet enseignement s'adresse à tous les élèves et ne peut donner lieu à un travail individuel entre un professeur et un élève sur une séance. En revanche, la personnalisation repose sur l'identification des besoins des élèves et sur le traitement de ces mêmes typologies de besoins en groupes à géométrie variable.<sup>13</sup> → voir point 5

**4 Peut-on repérer et spécifier des compétences propres à l'accompagnement ?**

Gérard WIEL<sup>14</sup> dégage quatre fonctions pour l'accompagnateur : écouter – clarifier – proposer - aider à décider **on peut ajouter orienter, encourager...** Ces fonctions permettant, à une personne ou une équipe, par la médiation de l'écoute, de l'analyse systémique, de l'analyse de pratiques, de passer d'un état à un autre par une ou des transformation(s) dans le cadre d'une institution et sur une durée. Il apparaît donc que l'accompagnement se fonde sur des valeurs et des principes que l'on puisera en particulier dans le constructivisme et l'humanisme et qui pourraient laisser penser à une déontologie de l'accompagnateur.

**5 Quelle est la dimension du temps dans l'accompagnement ?**

Pour Gérard VERGNAUD<sup>15</sup> : "La nouvelle problématique à laquelle les enseignants, les formateurs, les chercheurs sont confrontés aujourd'hui est de rechercher des modalités pratiques d'articulation entre des temps "courts" (ceux de la classe, du programme, des élèves en situation "ici et maintenant") et des temps "moyens ou longs" qui sont ceux du développement... réussir cette articulation est aujourd'hui le plus grand défi qui est posé tant aux chercheurs qu'aux praticiens." - À la notion d'accompagnement est associée l'inscription dans le temps/durée. Les temps de l'accompagnement se définissent donc plutôt en termes d'objectifs, de développement de compétences des élèves, qu'en termes de « contenus » programmatiques, riches, variés, puisés dans les programmes des enseignements prodigués par ailleurs. → voir annexe 9

**6 Quelle est la finalité de l'accompagnement pour l'élève ?**

Prendre confiance en son potentiel - Aider à surmonter les premières difficultés éventuelles afin de ne pas perdre pied - Aider à aller plus loin en se donnant du temps pour approfondir ou effectuer des recherches individuelles dans certaines matières. Faire acquérir des méthodes de travail (*prise de notes, organisation personnelle, recherche documentaire, travaux interdisciplinaires...*), le sens de l'autonomie, et une culture générale suffisante pour décrypter le monde actuel. Permettre de réfléchir à une orientation future. → voir point 1 à 5

**7 Quel est l'intérêt de l'accompagnement ? Pour l'accompagné, pour l'accompagnateur, pour l'organisation ?**

L'intérêt de l'accompagnement réside surtout dans le gain de confiance en soi et de sentiment d'efficacité personnelle (cf. point 3) pour l'apprenant, mais il tient également au fait que le climat scolaire peut y gagner (certains LP témoignent de la baisse de l'absentéisme, de dégradations moins fréquentes...). Les élèves ont une meilleure perception de l'environnement scolaire, connaissent professeurs et membres de la communauté éducative (pour peu que le groupe des accompagnants soit élargi) et prennent conscience de leur capacité, de leur projet, des voies de formation possibles. → voir point 2 à 5

<sup>12</sup> Dictionnaire actuel de l'éducation, 2ème édition, Paris, ESKA, 1993. Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, Paris, NATHAN, 1994.

<sup>13</sup> [http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p6\\_191770/l-accompagnement-personnalise-dans-le-secondaire-entre-concept-et-pratiques](http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p6_191770/l-accompagnement-personnalise-dans-le-secondaire-entre-concept-et-pratiques)

<sup>14</sup> Gérard Wiel a été professeur de philosophie, puis formateur de formateurs dans le cadre de l'ENNA et de l'IUFM de Lyon

<sup>15</sup> Directeur de Recherche au C.N.R.S.



**8 Peut-on repérer quelques ressources efficaces et disponibles, pour nourrir sa pratique d'accompagnateur et sa propre réflexion ?**

Sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/pid25088/ressources-pour-l-accompagnement-personnalise.html>

Sur le site académique : <http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/>

**9 Quels sont les élèves concernés ?**

Tous en fonction des besoins identifiés, des envies, des demandes, du projet personnel et professionnel.

→ voir point 7 et 8

**10 Combien d'élèves ?**

Groupe à géométrie variable, en fonction des besoins identifiés et/ou du contenu programmé à partir d'un petit socle de compétences défini par l'équipe pédagogique, le temps de réaliser un diagnostic des besoins (anticipation du dispositif à n-1).

**11 Peut-on faire de l'AP à 30 élèves ?**

Il nous semble difficile d'accompagner un tel groupe d'élèves en respectant l'esprit du dispositif...

**12 Quels sont les acteurs ?**

Les enseignants et tous les membres volontaires de la communauté scolaire. Il convient qu'ils soient identifiés par anticipation (n-1). → voir point 9

**13 Est-il nécessaire qu'il y ait des pilotes ?**

Oui, c'est essentiel pour donner de la cohérence et l'impulsion nécessaire au dispositif. Sont mobilisés dans une dynamique d'organisation et d'impulsion : l'équipe de direction, des enseignants volontaires, le conseil pédagogique, etc. → voir point 9

**14 L'AP peut-il être un complément de cours ?**

Non, à priori le dispositif permet des consolidations disciplinaires, il n'est pas une heure supplémentaire de cours.

→ voir point 1

**15 L'AP peut-il être du soutien ?**

À proprement parler, l'AP n'est pas de l'aide individualisée. Pour autant, quand des besoins sont identifiés par l'équipe un module peut être programmé pour la consolidation disciplinaire. → voir point 1

**16 Quels sont les outils de diagnostic ?**

LPC / diagnostic dans la classe (conseil de mi-semestre) / LYCAM / test de positionnement dans la classe. → voir point 10

**17 Comment favoriser l'adhésion des élèves ?**

En communiquant avec la famille et l'élève sur les intentions et la démarche globale du dispositif. En responsabilisant l'élève dans des choix à opérer, en privilégiant l'autonomie dans le travail, la traçabilité des activités réalisées et l'autoévaluation de ses compétences. En proposant des temps d'écoute active (entretien) et des bilans réguliers, en valorisant son parcours (engagement et progrès dans le dispositif d'AP). → voir point 6 et 10

**18 Quels sont les outils de suivi ?**

Livret d'accueil et de suivi, portfolio, livret numérique, WEB Classeur (cf. point 10 page 17). Attention à la multiplicité des outils proposés. → voir annexes 3, 4 et 5

**19 Quelle organisation ?**

Un dispositif organisé en « système », construit et partagé par tous les acteurs, anticipé à n-1. Privilégier les barrettes dans l'EDT des élèves, programmées dans l'EDT des enseignants et ponctuellement en HSE. Choisir des horaires facilitateurs. → voir point 6 et 7 + annexe 3, 4 et 9

**20 Doit-on évaluer ?**

La notion même d'accompagnement personnalisé implique une identification des besoins des élèves pour assurer la personnalisation des parcours, l'évaluation est donc la pierre angulaire du dispositif. Le parcours de l'élève doit faire l'objet d'une évaluation et une autoévaluation formative, une valorisation bienveillante doit être recherchée. Le dispositif lui-même doit également être évalué par des bilans réguliers permettant les régulations indispensables à toute organisation. → voir point 6 (axes et indicateurs proposés) et 12



### 21 Comment évaluer ?

Il convient d'évaluer les progrès des élèves de manière formative, mais la valorisation de la mobilisation de l'élève dans les activités proposées est également en question. Une fois les objectifs du module définis, il semble pertinent de mener une réflexion sur les critères de performance attendus et les attitudes (savoir-être). Afin de valoriser le travail de l'élève, il faut prévoir des bilans pré-conseil de classe et une ligne spécifique au bulletin scolaire (?).

→ voir point 6 et 12 et exemple de grille annexe 5

### 22 Comment diagnostiquer les besoins des élèves ?

Au moyen du LPC, par des tests « maison », au travers des évaluations dans la classe... → voir point 10

### 23 Peut-on proposer un atelier dans une autre discipline que la sienne ?

Oui, la discipline n'est pas l'apanage de l'AP. Les modules méthodologiques ou sur l'orientation s'adressent d'ailleurs à l'ensemble de l'équipe pédagogique. Un enseignant de mathématiques propose un atelier de type « café philo » comportant de nombreuses compétences. → voir point 11

### 24 Est-il possible d'animer un atelier (module) d'AP à plusieurs ?

La co-animation est une modalité pédagogique qui porte des réussites. Elle contribue notamment pour l'élève à mettre les disciplines en interrelation, et décloisonne les enseignements classiques. Elle est par contre coûteuse pour le système éducatif et ne peut être programmée que de manière marginale et en fonction d'un projet précis.

→ voir point 9

### 25 Comment favoriser la construction d'une culture commune ?

Par la concertation indispensable entre les acteurs, via le conseil pédagogique, en installant un petit groupe de pilotage dans l'EPL et favorisant l'échange entre les différents acteurs et le pilotage partagé. → voir point 9

### 26 Comment valoriser le parcours des élèves dans le cadre de l'AP ?

Il faut être convaincu que l'élève est capable de progrès et porter un regard particulièrement bienveillant sur sa façon de se mobiliser dans les ateliers proposés – Réaliser un bilan AP lors du conseil de classe → voir point 12

### 27 Qui valide les contenus d'atelier ?

Le conseil pédagogique, le groupe de pilotage du dispositif quand il existe, mais également les équipes de direction et les corps d'inspection quand ils sont sollicités dans le cadre du pilotage partagé. → voir point 9 et 12

### 28 Quels contenus ?

Le groupe de pilotage académique propose trois grands axes de travail avec des exemples d'activités Il peut être déterminé un corpus de compétences attendues en plus du LPC → voir point 11

### 29 Comment donner du sens ?

Informers les élèves, les familles et tous les acteurs de la communauté éducative – en mettant en œuvre une démarche globale pour le dispositif (information, outils partagés...) → voir point 6

### 30 Quels sont les indicateurs permettant l'évaluation ?

Nombre d'acteurs de la communauté scolaire impliqués  
 Nombre de comptes rendus du conseil pédagogique et/ou du groupe de pilotage du lycée  
 Nombre d'acteurs présents lors des réunions  
 Comptes rendus du conseil pédagogique et/ou du groupe de pilotage  
 Liaison entre projet d'établissement et dispositif d'AP  
 Existence de créneaux de concertation pour les acteurs  
 Existence de documents de pilotage  
 Consultation du CVL  
 Évolutivité des groupes  
 Taux d'absence, Taux de décrochage, Taux de réussite  
 Diversité des ateliers proposés  
 Besoins des élèves identifiés (détectés et exprimés)  
 Adéquation besoins identifiés et constitution des groupes d'élèves  
 [...]

Tout dépend ce que l'on souhaite évaluer et en quelles circonstances ?  
 Le dispositif nécessite une démarche d'auto-évaluation par les acteurs pour être recentré sur ses objectifs (temps de régulation).  
 Il doit également faire l'objet d'une évaluation pour en percevoir l'efficacité et l'efficience et le placer en perspective avec le projet d'établissement.  
 Il fera en outre l'objet d'évaluations de la part de l'institution.

→ voir point 6, 11, 12 et 13



ANNEXE 2

Exemple de FICHE ÉVALUATION ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

NOM :.....	Prénom :.....	Classe :.....	Date :.....
------------	---------------	---------------	-------------

Période du..... au .....	Auto-évaluation de l'élève	Évaluation de l'équipe pédagogique
<b>Objectifs précis à atteindre</b>	<b>Estimez-vous avoir atteint l'objectif fixé, si non pourquoi ?</b>	<b>Si l'objectif ne semble pas atteint pourquoi ?</b>
	Atteint <input type="checkbox"/> - Non atteint <input type="checkbox"/> Bilan ? (exprimez les points forts ou difficultés) <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	Atteint <input type="checkbox"/> - Non atteint <input type="checkbox"/> Bilan ? (exprimez les points forts ou difficultés) <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>
	Atteint <input type="checkbox"/> - Non atteint <input type="checkbox"/> Bilan ? (exprimez les points forts ou difficultés) <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	Atteint <input type="checkbox"/> - Non atteint <input type="checkbox"/> Bilan ? (exprimez les points forts ou difficultés) <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>
	Atteint <input type="checkbox"/> - Non atteint <input type="checkbox"/> Bilan ? (exprimez les points forts ou difficultés) <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	Atteint <input type="checkbox"/> - Non atteint <input type="checkbox"/> Bilan ? (exprimez les points forts ou difficultés) <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>
	Atteint <input type="checkbox"/> - Non atteint <input type="checkbox"/> Bilan ? (exprimez les points forts ou difficultés) <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	Atteint <input type="checkbox"/> - Non atteint <input type="checkbox"/> Bilan ? (exprimez les points forts ou difficultés) <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>
	Atteint <input type="checkbox"/> - Non atteint <input type="checkbox"/> Bilan ? (exprimez les points forts ou difficultés) <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	Atteint <input type="checkbox"/> - Non atteint <input type="checkbox"/> Bilan ? (exprimez les points forts ou difficultés) <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>



TERMINALES							
Modules facultatifs.							
Atelier Aide méthodologique	Atelier Mon orientation J'obtiens mon bac <i>Consolidation disciplinaire</i>	Atelier Mon orientation Entrée dans la vie active	Atelier Mon orientation Poursuite d'études				
Comment réaliser mon dossier professionnel ?	J'apprends à développer mes compétences en vue de réussir à l'examen	Je construis mon projet personnel d'insertion dans la vie professionnelle	Je construis mon projet personnel d'orientation				
PREMIERES							
Mode opératoire identique aux secondes : problème d'effectifs trop importants.				Phase d'expérimentation : alternance. Les élèves fréquentent les ateliers pour 3 semaines.			
	Atelier 1 Aide méthodologique	Atelier 2 Méthodologie spécifique à l'enseignement professionnel	Atelier 3 Aide méthodologique	Atelier 4 Consolidation disciplinaire	Atelier 5 Utilisation des outils TUIC		
	Comment réaliser mon dossier professionnel ?	Gestes et postures	Vers la revue de presse économique : je recherche, j'organise, je restitue.	Préparation à la certification en français et histoire-géographie	Nous faisons vivre le blog du lycée		
SECONDES							
<p><b>Cadences</b> : par périodes de 5 semaines. Les 5 semaines d'AP sont encadrées par une semaine, de part et d'autre, de concertation. La première semaine est consacrée à la préparation et à l'élaboration des ateliers proposés. La semaine terminale est dévolue au bilan et à l'évaluation de la période ; ce travail servira de tuilage pour la préparation de la période suivante.</p> <p><b>Mode opératoire</b> : les élèves choisissent leur atelier pour la période. Un tableau est affiché à cet effet près du CDI. (compétence 7 du socle commun). L'un des pilotes de l'AP Secondes procède à la répartition des élèves en cas de déséquilibre des groupes ou de non choix initial.</p> <p>Chaque binôme est libre du choix de son atelier à la condition que celui-ci, dans sa forme et son contenu, corresponde au dispositif global. Ne figure pas le nom des enseignants sur l'affichage des ateliers.</p>							
Atelier 1 Comportement citoyen	Atelier 2 Aide méthodologique	Atelier 3 Méthodologie spécifique à l'enseignement professionnel	Atelier 4 Consolidation disciplinaire en mathématiques	Atelier 5 Consolidation disciplinaire en français	Atelier 6 Communication orale	Atelier 7 Expression corporelle	Atelier 8 Consolidation en LV – Anglais, espagnol
Développer des attitudes respectueuses de soi et des autres à travers le débat et la discussion	Rechercher des informations Mémoriser	Découvrir des métiers Formaliser son projet	Jouer avec et pour les mathématiques	Lire et comprendre	Je parle donc je suis. Prendre la parole en public.	Apprendre à construire ou à consolider la confiance en soi.	Jeux de rôles.

Sources : Mme Valade PLP Lettres-Espagnol et M. BOUZIN Proviseur adjoint - LP Jean CAPELLE BERGERAC - Groupe académique de pilotage AP

**CLASSE DE SECONDE**

	HE MARDI S3 S4	REST MARDI S3 S4	COM MARDI S3 S4
<b>Module 1</b> 18/09 PP diagnostic	PP 4 séances Semaines 38-41	PP+1 enseignant 5 séances Semaines 38-42	PP+1 enseignant 6 séances Semaines 38-43
<b>Module 2</b> Découverte Filière 08/01	2 enseignants de Biotechnologie 5 séances Semaines 2-6	PP + 1 enseignant Hôtellerie 5 séances Semaines 2-6	PP + documentaliste 5 séances Semaines 2-6
<b>Module 3</b> Mixage classes 06/03 03/04	Théâtre / Communication mixage des 3 secondes professeurs + 1 intervenant 5 séances Semaines 12-16		4

**CLASSE DE PREMIERE**

	COMMERCE Mardi S3 S4	RESTAURANT Mardi S3 S4	HYGIÈNE ENVIRONNEMENT Vendredi S2 S3
<b>Module 1</b>	Découverte filière 1 enseignant commerce+1 enseignant 5 séances Semaines 39-43	Dossier E22 (lettres sc.ap) 1 enseignant sciences app+1 enseignant lettres 5 séances Sem38-42	SST 2 enseignants 7 séances Sem 43-51
<b>Module 2</b>	Communication 2 enseignants 5 séances Sem 46-50	PP Bilan entretien PP+1enseignant 5 séances Sem 2-6	Culture générale 1 enseignant 3 séances Sem 2-4
<b>Module 3</b>	PP Bilan entretien PP+1CPE 5 séances Sem 12-16	Communication Langues vivantes 2 enseignants 6 séances Sem 12-17	PP Bilan entretien 4 séances Sem 12-15

**CLASSE DE TERMINALE**

	COMMERCE Mardi S3 S4	RESTAURANT Vend S2 S3	HYGIÈNE ENVIRONNEMENT Vendredi S2 S3
<b>Module 1</b>	Prépa poursuite étude 2 enseignants Semaines 49.50.51.9.12.13	Simulation entretien d'embauche 3 séances +passage 48 49 4pro Semaines 43-47	SST 2 enseignants Semaines 43-51
<b>Module 2</b>	Simulation entretien d'embauche 3séances +passage PP+1CPE Semaines 43-47	Prépa poursuite étude 2 enseignants Semaines 50.51.9.12.13 FJ	Simulation entretien d'embauche PP+1 enseignant 3séances +passage Semaines 9-13
<b>Module 3</b>	SST 2 enseignants Semaines 14-22	SST 2 enseignants Semaines 14-22	Renforcement FJ 8 séances 15.16.17.20.21.22.23

## ANNEXE 5 Fiche de suivi et d'évaluation LP Jean CAPELLE BERGERAC

DUPONT Marie 2GA	<b>ATELIER 1 Comportement Citoyen</b>						
<b>Période 3</b>	<b>LE DÉBAT POUR APPRENDRE À ARGUMENTER</b>						
<i>Ce que je pense, ce que je dis... ce que vous comprenez...</i>							
<b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>							
Compétence 1 : Maîtrise de la langue française							
<b>Items</b>	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis	Non évalué			
<i>Dire/formuler clairement un propos simple</i>	X						
<i>Dire/développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.</i>		X					
<i>item 3</i>							
<b>Compétence 5 : La culture Humaniste</b>							
<b>Items</b>	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis	Non évalué			
<i>Faire preuve d'esprit critique, de curiosité</i>		X					
<i>Lire et pratiquer différents langages</i>	X						
<i>item 3</i>							
<b>Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques</b>							
<b>Items</b>	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis	Non évalué			
<i>Avoir un comportement responsable</i>				X			
<i>item 2</i>							
<i>item 3</i>							
<b>Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative</b>							
<b>Items</b>	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis	Non évalué			
<i>Être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles dans diverses situations.</i>			X				
<i>item 2</i>							
<i>item 3</i>							
<b>ÉVALUATION</b>							
<b>Mon évaluation</b>							
Assiduité dans les ateliers	S1	S2	S3	S4	S5	Bilan	TS (Très Satisfaisant) S (Satisfaisant) I (Insuffisant - nombreuses absences, etc...)
	TS	TS	TS	TS	TS	TS	
Mobilisation dans les activités	S1	S2	S3	S4	S5	Bilan	TS / S / I
	TS	S	S	I	I	S	
Progression dans les activités	S1	S2	S3	S4	S5	Bilan	TS / S / I
	S	S	I	I	I	I	
<b>Évaluation du professeur</b>							
Assiduité dans les ateliers	S1	S2	S3	S4	S5	Bilan	TS (Très Satisfaisant) S (Satisfaisant) I (Insuffisant - nombreuses absences, etc...)
	S	S	TS	TS	TS	TS	
Mobilisation dans les activités	S1	S2	S3	S4	S5	Bilan	TS / S / I
	TS	S	TS	I	I	S	
Progression dans les activités	S1	S2	S3	S4	S5	Bilan	TS / S / I
	S	S	TS	I	I	I	
<b>Remarques Appréciations</b>							

Sources : Mme Valade PLP Lettres-Espagnol LP Jean CAPELLE BERGERAC – Groupe académique de pilotage AP

## ANNEXE 6 Le LPC, un outil national

### LIVRET PERSONNEL DE COMPETENCES

Un outil national, qui reprend les différentes compétences du socle commun de connaissances et de compétences, défini par l'article 9 de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005. Le socle fonde les objectifs des programmes et précise ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire pour poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. Son acquisition s'inscrit dans une continuité premier – second degré : palier 1 (CE1), palier 2 (CM2) et palier 3 (fin de la scolarité obligatoire).

Le livret personnel est donc constitué des attestations de maîtrise des connaissances et Compétences suivantes :

- l'attestation des compétences du palier 1 renseignée en fin de CE1 ;
- l'attestation des compétences du palier 2 renseignée en fin de CM2 ;
- l'attestation de palier 3 qui correspond au niveau de maîtrise du socle commun attendu en fin de scolarité obligatoire.

Un document qui doit être renseigné par les professeurs principaux, après concertation avec les équipes pédagogiques, lors d'un conseil de classe ou d'une réunion pédagogique organisée à cet effet. En classe de 3<sup>e</sup>, au plus tard lors du conseil de classe du troisième trimestre, le chef d'établissement valide ou non l'acquisition du socle commun. Un document qui certifiera l'acquisition du socle à la fin de la scolarité obligatoire, soit au palier 3 en fin de classe de troisième et qui sera nécessaire à l'obtention du DNB dès la session 2011. C'est aussi un outil pédagogique au service du suivi personnalisé des élèves.

#### Mais encore :

Le socle est organisé en 7 grandes compétences reprises dans le LPC. Chacune de ces 7 compétences est à valider sous une forme binaire (oui/non i.e. acquis/non acquis). A l'intérieur de ces compétences, un certain nombre d'entrées sont elles-mêmes organisées en « domaines ». Et chaque domaine est lui-même divisé en « items ». Attention ! Pour attester la maîtrise d'une compétence, on évalue la maîtrise de chacun des items qui la composent, sans exiger de l'élève qu'il les maîtrise tous. Ainsi, une majorité d'items doit faire l'objet d'une évaluation positive pour que la compétence soit validée, en s'appuyant pour ceci sur des situations d'apprentissages et/ou d'évaluation mises en œuvre au moins dès la quatrième. Par ailleurs, c'est bien le profil global de chaque élève qui doit être dégagé. Plusieurs disciplines peuvent concourir à l'évaluation des items, mais la certification de la maîtrise d'une compétence est réalisée de manière globale par l'équipe pédagogique, qui doit y apporter toute son attention, puisque la validation d'une compétence est une décision définitive : une compétence validée le reste.

#### Le LPC : à quoi ça sert ?

À valider des compétences essentielles : le socle, institué par la loi d'orientation de 2005, définit les acquis indispensables pour un élève à la fin de la scolarité obligatoire, sans lesquels il risque de se retrouver exclu du monde complexe de demain, mais aussi de toute poursuite d'études. Le LPC s'inscrit donc dans cette logique d'inclusion. C'est bien la totalité d'une classe d'âge qui devrait pouvoir valider les compétences visées.

(Proposition pour un niveau terminale d'une durée de 5 à 7 semaines)

→ **Axe 3 : Favoriser la réalisation du projet post-bac**

Atelier adapté aux élèves ayant des difficultés à envisager et à effectuer une tâche complexe.

### 1 – DÉFINIR LA COMPÉTENCE A DÉVELOPPER

En fonction du besoin diagnostiqué, définir la compétence principale : « construire un projet »

Mise en œuvre :

- définir le projet : anticiper, organiser et planifier ;
- rechercher les informations : trier, hiérarchiser, vérifier les sources ;
- rédiger le projet et le présenter à l'oral.

### 2 – CHOISIR UNE ACTIVITÉ PERMETTANT L'ACQUISITION DE LA COMPÉTENCE

**Exemple** : « élaborer un voyage touristique avec cahier des charges. »

### 3 – DIAGNOSTIC DE DÉMARRAGE DE MODULE :

Vérifier avec l'élève le degré d'acquisition des compétences à développer :

**Exemple** : « avez-vous eu l'occasion de mettre en pratique cette compétence ? »

### 4 – DÉROULEMENT DE L'ATELIER / MODULE

Accompagnement et suivi de l'élève afin de permettre :

- l'adaptation du projet de l'élève au cahier des charges ;
- la viabilité, le réalisme du projet ;
- la pertinence, l'intérêt du projet ;
- l'autonomie de l'élève ;
- sa capacité à s'organiser ;
- son esprit d'initiative.

### 5 – Évaluation

- présentation du projet par l'élève ;
- auto-évaluation de son projet ;
- auto évaluation des acquis de l'atelier ;
- évaluation de l'enseignant des progrès accomplis durant l'atelier ;
- évaluation de l'intérêt de l'atelier par l'ensemble du groupe.

### Questionnement élève :

« Dans quelles circonstances pourrez-vous réutiliser les compétences acquises pendant cet atelier ? ».

↳ Sources : Groupe académique de pilotage AP – H. DUCASSE / J. GRIVAULT

Outils	Ce qu'il contient	Qui remplit quoi ?	Calendrier	Sur quel créneau horaire ?	Où le retrouver ?
<p><b>Livret d'accompagnement Personnalisé</b></p> <p><b>Il s'agit d'un outil avant tout destiné à l'élève afin qu'il construise son projet professionnel tout au long de l'année. Chaque élève complète les différentes parties en fonction de ses besoins, à la fin du semestre etc...</b></p> <p><b>Cet outil est un adjuvant dans notre mission pédagogique, chaque professeur de l'équipe est LIBRE de l'utiliser ou pas.</b></p>	<p>Fiches entretiens</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation</li> <li>• Positionnement</li> <li>• Détermination</li> </ul> <p><b>La seconde professionnelle : attentes, réussites, demandes d'aide, projet professionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-évaluation du comportement de l'élève</li> <li>• Le projet professionnel de l'élève (1er et 2ème semestre)</li> <li>• Le projet de formation</li> <li>• Suivi des résultats / grilles d'autoévaluation (mes capacités, mon savoir-être...)</li> </ul> <p>Bilan individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures prises à la suite de chaque bilan</li> </ul> <p>Mes « 100 jours »</p> <p>L'accompagnement personnalisé</p> <p>Les demandes d'accompagnement 1er et 2<sup>ème</sup> semestre</p> <p>Fiches pratiques : compte-rendu ateliers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexions autour du bulletin du 1<sup>er</sup> semestre</li> <li>• Fiche de positionnement semestriel</li> </ul>	<p>L'élève</p> <p>L'élève s'autoévalue (ce qui est une compétence essentielle du socle commun) Il est assisté par le professeur principal et/ou le professeur référent –tuteur- et/ou les CPE...</p> <p>L'élève (pour guider son choix d'atelier, cibler ses besoins...)</p> <p>L'élève remplit une fiche par atelier ainsi que la grille des compétences transversales travaillées</p> <p>L'élève guidée par un membre de l'équipe pédagogique et/ou le professeur principal.</p> <p>L'élève pour avoir une vision synthétique de ses résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Semaine de rentrée</li> <li>• Fin du premier semestre</li> <li>• Fin de second semestre</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin du premier semestre</li> <li>• Fin du second semestre</li> <li>• Après les conseils de classe</li> <li>• Avant la rencontre parents-professeurs</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À la fin de chaque atelier, sur le créneau AP (prendre 10 min à la fin de l'atelier).</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin du premier semestre</li> <li>• Fin du premier semestre</li> <li>• Fin du second semestre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vie de classe</li> <li>○ Heures d'A.P (accompagnement personnalisé)</li> <li>○ Tutorat</li> <li>○ Créneau du jeudi matin de 11h à 12h</li> </ul>	<p>Salle 1 (derrière la Vie scolaire) accessible par l'équipe pédagogique.</p>

Retrouvez le document complet et les livrets du LP Jean Capelle Bergerac sur le site académique : [http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/uploads/news/08/file/Fiche\\_Guide\\_Utilisation\\_livret.pdf](http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/uploads/news/08/file/Fiche_Guide_Utilisation_livret.pdf)

